

Paris, le 30 janvier 2014



« Prix du lait, valeur du lait : calcul et perception »

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

Introduction.....	p.3
Appréhender les évolutions du monde laitier et comprendre les spécificités coopératives : des quotas aux marchés avec la valeur du lait !	p.4
<i>Un film pédagogique sur une thématique engagée : « Valeur et prix du lait : les dessous du système ».....</i>	<i>p.5</i>
<i>Le film de la FNCL en un coup d'œil.....</i>	<i>p.7</i>
Intégrer les évolutions conjoncturelles à tous les échelons de la chaîne pour préserver la valeur du lait.....	p.8
<i>Du producteur au chef d'entreprise : réinventer son métier.....</i>	<i>p.8</i>
<i>De la nécessité de relations commerciales responsables.....</i>	<i>p.9</i>
Annexes	p.11

INTRODUCTION

Prendre en compte un concept plus global que le prix du lait, parler de la « valeur du lait », c'est poser l'équation réelle et juste des changements du monde laitier dans son ensemble.

A l'aune de la sortie des quotas et de la libéralisation totale du marché, dans un contexte de relations commerciales très tendues avec la grande distribution, le prix du lait en lui-même ne constitue plus un outil suffisant et unique à prendre en compte : la grille de lecture doit ainsi être revue sous un spectre plus large.

L'utilisation du concept de « valeur du lait » est centrale pour appréhender les échéances à venir et poser les nouvelles bases de performance, de rentabilité et d'efficacité de l'ensemble des maillons de la filière laitière et de la réalité humaine et économique qui en dépend.

Afin d'accompagner et développer cette réflexion élargie auprès de ses adhérents et publics, dans la continuité de la démarche initiée lors de l'Assemblée générale 2013 où a été présentée la Charte des « *Engagements mutuels entre coopératives et associés-coopérateurs* », dans une période d'actualité forte pour « le prix du lait », **la Fédération Nationale des Coopératives Laitières se positionne en tant qu'acteur pédagogue de la valeur du lait, notamment par l'intermédiaire d'un film accessible à tous, présenté pour la première fois le 30 janvier 2014. La nouvelle grille de lecture proposée peut être appliquée à l'ensemble des enjeux actuels.**

APPREHENDER LES EVOLUTIONS DU MONDE LAITIER ET COMPRENDRE LES SPECIFICITES DES COOPERATIVES : DES QUOTAS AUX MARCHES AVEC LA VALEUR DU LAIT !

Face aux nouveaux enjeux économiques, la FNCL souhaite **mettre en perspective les évolutions majeures que la filière laitière est en train de vivre**, et ce qu'elles impliquent en termes d'adaptation pour l'ensemble des acteurs. La FNCL souhaite également faire connaître à ses différents publics, notamment aux pouvoirs publics, **les spécificités du modèle coopératif laitier afin de pérenniser l'activité des coopératives laitières sur le long terme**, dans l'intérêt des associés-coopérateurs qui sont leurs actionnaires.

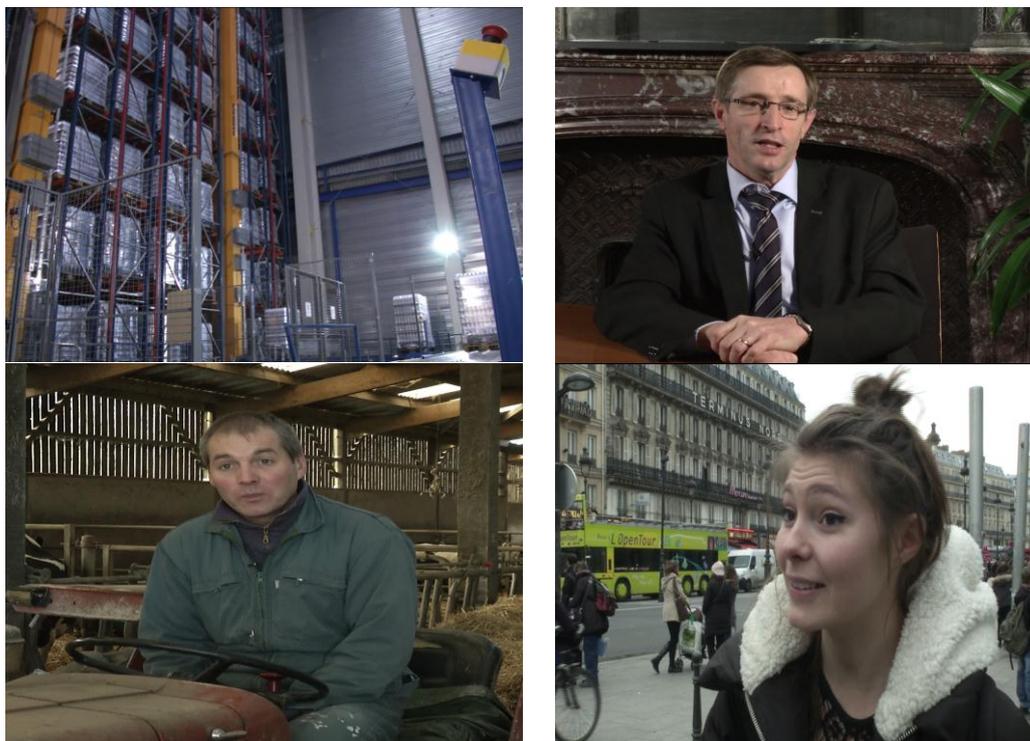
Dans la lignée de la démarche pédagogique initiée sous l'égide « *Les coopératives laitières de A à Z* », la FNCL veut lever les freins et corriger une certaine méconnaissance du modèle coopératif et de ses spécificités pour créer les **conditions nécessaires à sa consolidation dans la transition vers un marché libéralisé**.

Pour la FNCL, il faut **accompagner les coopératives et les associés-coopérateurs dans la sortie des quotas, notamment sur le retour des stratégies aux mains des entreprises pour maîtriser l'équation volume-prix**. Le Conseil d'Administration de la FNCL a initié cette démarche dans le cadre d'un chantier global mené au sein de son réseau de coopératives depuis 2010.

Appréhender et prendre en compte la valeur du lait est la pierre angulaire capable de préserver les intérêts des associés-coopérateurs et des coopératives car elle tient compte des spécificités du modèle coopératif laitier.

Pour rendre visible « la valeur du lait », la FNCL fait toute la lumière sur le volet du prix du lait et sur la rémunération des associés-coopérateurs à travers un film pédagogique, « *Valeur et prix du lait : les dessous du système* », un outil didactique que la fédération partagera avec l'ensemble de ses interlocuteurs.

**Un film pédagogique sur une thématique engagée :
« Valeur et prix du lait : les dessous du système »**



POUR TELECHARGER LE FILM : [CLIQUER ICI](#)

Des attentes du consommateur à celles du producteur, en passant par les préoccupations des transformateurs, le film présenté par la FNCL analyse l'impact de la libéralisation du marché sur l'activité des coopératives laitières. Il s'attache à mettre en évidence les spécificités du modèle coopératif qui servent de point d'ancrage pour faire face aux échéances à venir.

Ce film pédagogique sera **déployé dans un premier temps auprès des entreprises du réseau coopératif laitier et des associés-coopérateurs**. Il sera également mis à disposition des **parlementaires, des institutionnels et des autres acteurs de la filière** laitière.

La FNCL s'est fixée deux objectifs:

- Faire de la pédagogie autour du concept de « valeur du lait », seule référence devant être prise en compte pour gérer les enjeux économiques liés à la libéralisation des marchés.
- Accompagner les coopératives laitières dans ce changement et expliquer, démontrer, prouver que les entreprises coopératives sont à la fois soumises aux mêmes lois du

marché que tout autre entreprise, mais avec une finalité différente : répondre aux attentes de leurs associés-coopérateurs.

« Sortir des quotas » implique nécessairement de « sortir de la conception politique du prix du lait », reflet d'une économie administrée.

Parler de valeur du lait, c'est passer à une conception économique de PLUSIEURS prix du lait définis en fonction des réalités et débouchés de chaque entreprise, qui prennent en compte plusieurs indicateurs de marché, les réalités industrielles de l'entreprise, son environnement économique et humain... La valeur du lait pourra ainsi être préservée sur le long terme.

Les coopératives, entreprises non délocalisables et génératrices de richesses économiques en territoire rural, vont devoir adopter de nouvelles stratégies de développement sous le prisme de la valeur du lait, en retrouvant une nouvelle dynamique : celle de l'associé-coopérateur qui doit devenir un véritable chef d'entreprise, l'œil porté sur les marchés.

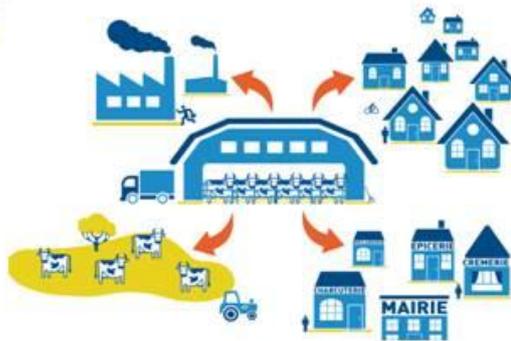


« Le rôle de la FNCL aujourd'hui est d'accompagner les coopératives laitières dans le développement de leurs projets avec leur associés-coopérateurs et de les représenter auprès des différents acteurs de la filière en permettant que les marchés, intérieurs et export, puissent fonctionner de manière optimale, » conclut Dominique Chargé, Président de la FNCL.

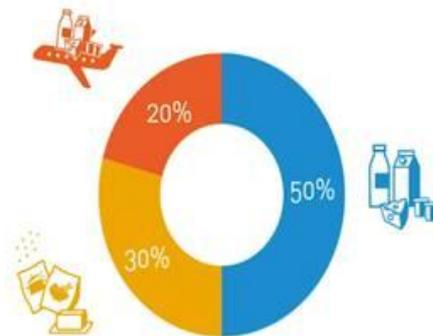
Le film de la FNCL en un coup d'œil.....

LA VALEUR DU LAIT : TOUT UN SYSTEME !

La vitalité de la filière



Débouchés du lait français



Les entreprises coopératives laitières en France



Sites industriels d'une entreprise ayant un chiffre d'affaire de :

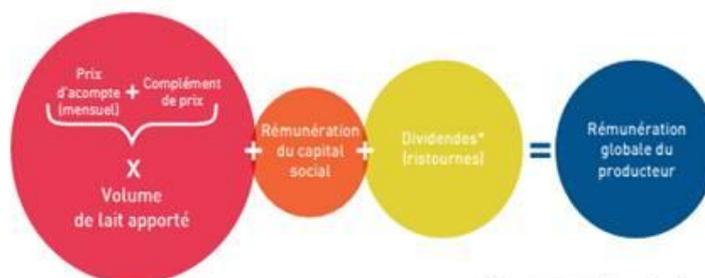
- de 500 Millions d'€
- entre 10 et 500 Millions d'€
- de 10 Millions d'€

Source : France Agri-Mer, 2012

- Produits Grande Consommation - France
- Ingrédients (beurre, poudres...) - France et export
- Produits Grande Consommation - Export

Source : ANIA, 2010

Rémunération de l'associé-coopérateur



Consultez l'ensemble de ces infographies en annexe.

INTEGRER LES EVOLUTIONS CONJONCTURELLES A TOUS LES ECHELONS DE LA CHAINE...

POUR PRESERVER LA VALEUR DU LAIT

Du producteur au chef d'entreprise : réinventer son métier

Dans ce contexte libéralisé, la rémunération des producteurs sera de plus en plus liée à la stratégie de l'entreprise qui transforme et commercialise leur lait. Dans le cadre d'une coopérative, les producteurs sont à la fois coopérateurs, c'est-à-dire apporteurs de lait, et à la fois associés, c'est-à-dire détenteurs de parts sociales. Afin qu'ils tirent profit de ce marché libéralisé, leur mode de rémunération va évoluer. Il dépendra désormais du volume de leur production, mais aussi de la performance globale de la coopérative.



« Aujourd'hui, nous sommes concentrés sur le prix du lait payé mensuellement au producteur. Tout cela va changer car on ne regardera plus seulement la rémunération globale de l'associé-coopérateur en fonction du volume qu'il aura produit, mais aussi en tenant compte des compléments de prix, de la rémunération du capital social et des dividendes versés à la fin de l'exercice de l'entreprise. Finalement, l'associé-coopérateur sera lié plus fortement à la stratégie et aux résultats de son entreprise, et c'est de ces éléments-là qu'il tirera sa rémunération, » avance Carole Humbert, Chargée de mission FNCL.

De nouvelles opportunités à saisir pour les coopératives laitières

L'encadrement de l'activité laitière par le système des quotas, utilisé comme outil d'aménagement du territoire en France pendant plusieurs années, a conditionné non seulement un prix du lait payé aux producteurs, mais aussi la localisation et la taille des exploitations ainsi que la répartition géographique des centres de transformation à travers la France (cf. Schéma de la répartition des coopératives laitières en annexe).

L'objectif des coopératives laitières face à la sortie des quotas sera donc de maîtriser l'équation volume-prix, en tenant compte de trois paramètres :

- **les attentes des associés-coopérateurs,**
- **les opportunités de débouchés sur les marchés**
- **leurs contraintes industrielles**

Les coopératives laitières mettront en place leurs stratégies de développement pour améliorer leur compétitivité et leur rentabilité dans un contexte de volatilité lié à la libéralisation des marchés agricoles.

En misant sur l'innovation, en développant leur compétitivité sur les marchés intérieurs et à l'export, et en renforçant leurs partenariats, les coopératives laitières vont poursuivre leur mission d'accompagnement des associés-coopérateurs. Elles se rendront ainsi plus fortes face aux effets de la volatilité, moins dépendantes du marché intérieur, et développeront leur marge. C'est cette performance économique qui servira l'intérêt des associés-coopérateurs à travers le partage des résultats chaque année en Assemblée générale et l'assurance de la garantie de collecte, et assurera donc la pérennité de l'activité des producteurs.

De la nécessité de relations commerciales responsables

La guerre des prix que se livrent les enseignes en France se répercute directement sur les transformateurs et sur les producteurs.

Les coopératives doivent se renforcer et diversifier leurs débouchés pour être plus solides dans leurs relations commerciales. Un second levier peut, selon la FNCL, contribuer à améliorer ces dernières : la voie législative et sa bonne application doivent aussi répondre à cet enjeu de restaurer un rééquilibrage durable et véritable du rapport de force.

Avec 6 distributeurs en France pour 350 transformateurs et 70 000 producteurs, il est plus que jamais nécessaire de prendre en compte la valeur du lait pour que chaque acteur dégage des marges, donc du revenu, et assure ainsi la pérennité de la filière.

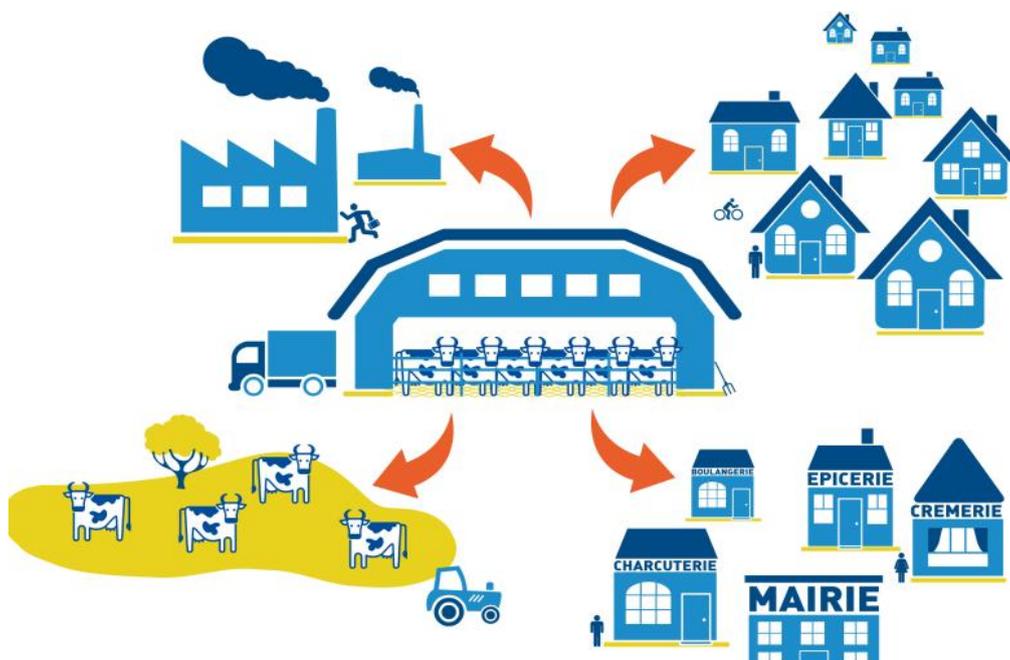
Aujourd'hui déjà, les entreprises coopératives sont confrontées à des pertes de marge et donc de compétitivité. Si la situation perdure, ce ne seront pas seulement des données purement économiques mais également des emplois et des richesses sur les territoires qui seront concernés.

« Nous avons besoin de relations rénovées avec nos clients, de relations responsables pour que la valeur soit préservée et puisse être redistribuée de manière équitable auprès de l'ensemble des acteurs de la filière. L'avantage pour le producteur coopérateur, c'est clairement de pouvoir bénéficier d'un prix rémunérateur, durable, qui lui permette d'exercer son métier avec une bonne lisibilité sur l'avenir. Le consommateur pourra trouver un produit correspondant à ses attentes à la fois sur le plan de la qualité, de la diversité et de la qualité sanitaire irréprochable du produit, » illustre Dominique Chargé.

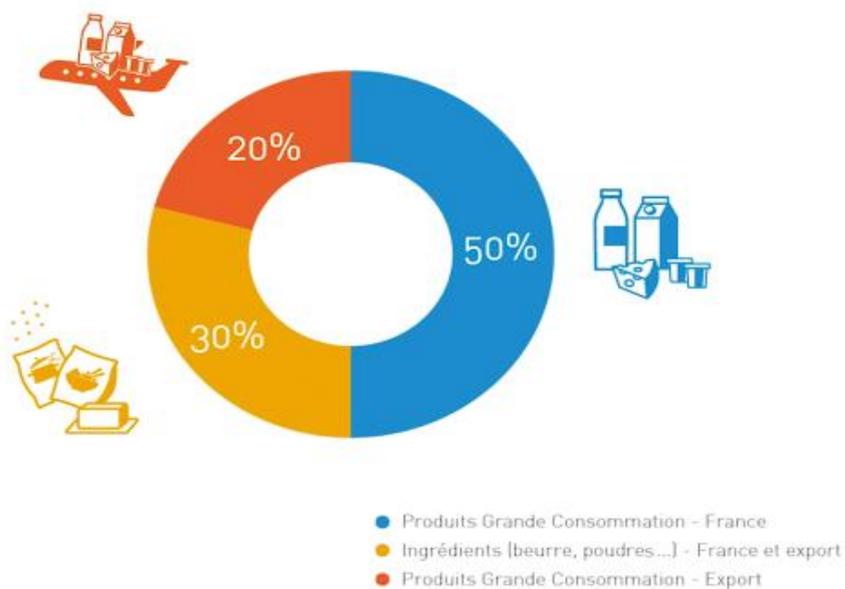
Des quotas aux marchés : producteurs, consommateurs, transformateurs et distributeurs doivent réadapter leur modèle avec une répartition de la valeur sur l'ensemble de la chaîne pour maintenir l'emploi (1 exploitation génère 5 à 7 emplois) et, au final, l'activité économique sur les territoires.

ANNEXES

La vitalité de la filière laitière



Débouchés du lait français



Source : ATLA, 2013

Les entreprises coopératives laitières en France

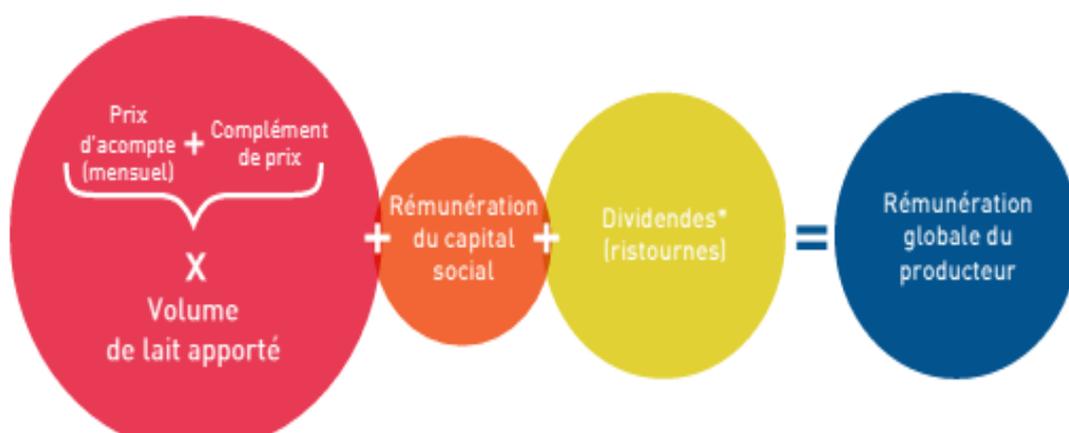


Sites industriels d'une entreprise ayant un chiffre d'affaire de :

- + de 500 Millions d'€
- entre 10 et 500 Millions d'€
- de 10 Millions d'€

Source : France Agri-Mer, 2012

Rémunération de l'associé-coopérateur



A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Elle fédère, défend et représente les intérêts de ces coopératives et de leurs associés-coopérateurs. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 50 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 42 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 56 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de plus de 11,2 milliards d'euros en 2012. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

Contacts Presse - Hopscotch

Perrine Carriau – 01 58 65 10 30 – pcarriau@hopscotch.fr

Cécilia Derrien – 01 58 65 01 25 – cderrien@hopscotch.fr